



MAÎTRISER LES RISQUES, LES NORMES, LES RÉGLEMENTATIONS ET LA QUALITÉ LIÉS À L'ACTE DE CONSTRUIRE DURABLEMENT



BÂTIMENT, TP, INFRA

opéré par



Maîtriser les réglementations et assurer la qualité par le contrôle et l'expertise.



Vaulx-en-Velin
100 % présentiel



4 jours
32 heures



14 – 21 janvier 2026
INTRA possible



1 998 € H.T. / pers.
INTER entreprise

Identification et prévention des désordres en construction

Compréhension approfondie du cadre réglementaire et assurantiel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principaux risques et désordres en construction, courants ou émergents.
- Connaître les différentes règles de l'art et leur portée assurantielle.
- Connaître les principales réglementations et le contrôle réglementaire en construction.
- Comprendre et évaluer le rôle des bureaux de contrôle dans le processus de construction.
- Assurer la qualité sanitaire des constructions en respectant les normes réglementaires.

PUBLIC CIBLE

- Professionnels du BTP ayant l'ambition de dynamiser leur parcours professionnel dans un domaine en très forte évolution.
- Personnes en réorientation professionnelle possédant une culture scientifique et technique.
- Personnes en charges de maîtrise d'ouvrage désirant mieux comprendre les risques et enjeux assurantiers en construction.

PRÉREQUIS

- Connaissance des systèmes constructifs.
- Notions sur les exigences réglementaires.

FORMATEURS

Professionnels experts en activité issus notamment de l'AQC, du CEREMA, du contrôle technique, de l'expertise en construction et de la mairie de Lyon

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des apports théoriques et méthodologiques
- Des partages d'expériences
- Des études de cas

CONTENU

1) Savoir identifier les désordres pour mieux les prévenir :

- Présentation de l'Agence Qualité Construction (ACQ) et de ses outils.
- Identifier les désordres : Détection rapide pour prévenir les dégradations.
- Règles de l'art et assurance : Respect des normes pour prévenir les pathologies.
- Prévention qualité sanitaire : Mesures pour garantir la salubrité.
- Responsabilité et expertise : Responsabilité juridique et technique pour éviter les défauts.

2) Identifier les acteurs du contrôle en construction :

- Bureau de contrôle, Contrôle Technique Construction, Pass Réemploi, carbone, infiltro.
- Retours d'expérience.

3) Identifier les principales réglementations en construction :

- Loi Spinetta, Sécurité incendie, Accessibilité handicapée, RE2020.

4) Qualité et contrôle réglementaire et retours d'expériences :

- Contrôle du respect des règles de construction (CRC).
- Autocontrôle de travaux de rénovation énergétique.
- Stratégie Réno : aide à la décision en travaux de rénovation énergétique.
- Domaine pluridisciplinaire (QEB, QAI, HQE, LEED, BREEAM).
- Retours d'expérience.

ÉVALUATION ET RÉSULTATS

- Évaluation de la capacité d'observation et de compréhension des désordres à travers un concours photo national.
- Évaluation des acquis des apprenants réalisée en fin de formation par un questionnaire à choix multiples.
- Évaluation de la satisfaction des apprenants en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ

Cette formation est handi-accessible.
Contactez-nous !



aurelie.debia@college-ingenierie.fr | 04 72 43 80 89